

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 24 JAN. 2011

Service de Service Aménagement Durable des territoires, Logement
Unité Évaluation Environnementale et Urbanisme

PD/NC 73/m
Nos réf. : AELR SADTL 2010/084

Vos réf. :

Affaire suivie par : Pierre DROSS

pierre.dross@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 04 34 46 66 86 – Fax : 04 67 15 68 00

Courriel :

ee.sadtl.dreal-langrouis@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Sous- Préfet d'ALES

Pôle Risques et Développement Durable

BP 80 339

30107 ALES CEDEX

Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

**Dossier de demande d'autorisation pour la modification et l'extension du complexe funéraire
sur la commune de Saint Martin de Valgalmes (30)**

Par courrier reçu le 22 novembre 2010, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement prévu à l'article L.122-1 du code de l'environnement, le dossier d'autorisation au titre de la procédure d'autorisation spéciale prévue par l'article L.223-40 du Code Général des Collectivités Territoriales déposé par la ville d'Alès pour la modification et l'extension du complexe funéraire sur le territoire de la commune de Saint Martin de Valgalmes.

Depuis le 23 janvier 2011, l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement n'ayant pas été rendu dans le délai de deux mois suivant la date de réception du dossier, l'avis est réputé favorable conformément aux dispositions de l'article R. 122-13.-I. du Code de l'Environnement.

L'information relative à l'existence d'un avis tacite doit être rendue publique par voie électronique sur le site internet de la sous préfecture. Cette information sera également publiée sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

La Directrice Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Mauricette STEINFELDER